

APPEL D'OFFRES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Appel d'offres n° : ECTL_SRC_250018

Fonction : Assurance accident, maladie professionnelle et décès pour le personnel d'EUROCONTROL

Généralités : EUROCONTROL* est une organisation intergouvernementale comptant 42 États membres et 2 États ayant conclu un accord global. En collaboration avec ses partenaires, elle œuvre à la mise en place d'un ciel unique européen propre à assurer le niveau de performance ATM (gestion du trafic aérien) requis au XXI^e siècle et au-delà.

Sujet technique : EUROCONTROL procède à un appel d'offres pour un contrat d'assurance destiné à couvrir les risques d'accidents, les risques de maladies professionnelles et de décès pour son personnel (fonctionnaires, agents du Centre de Maastricht, agents contractuels et personnel détaché à la CEAC).

Ce contrat a pour but de protéger le personnel d'EUROCONTROL contre les conséquences financières des accidents, des maladies professionnelles et de décès, conformément aux règles en vigueur.

Principaux critères de sélection, d'évaluation et d'attribution :

CRITÈRES DE CAPACITÉ TECHNIQUE
Preuve de la capacité juridique à agir en qualité d'assureur
Bilan de santé financière de l'entreprise
Organisation du soumissionnaire
Sous-traitance pouvant impacter l'exécution du contrat
Ressources techniques dont le soumissionnaire dispose pour exécuter le contrat
Hébergement et sécurité des données personnelles des assurés
Ressources médicale dont le soumissionnaire dispose pour exécuter le contrat, conformément aux Specifications techniques pour ECTL_SRC_250018
Prouver avoir géré au moins trois (3) clients assez comparables à EUROCONTROL pendant les trois (3) dernières années
Des références d'au moins 3 clients comparables à l'Agence EUROCONTROL parmi ceux servis entre 2023-2025

SUPPORTING EUROPEAN AVIATION

États membres : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldavie, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Türkiye, Ukraine.

États avec lesquels EUROCONTROL a conclu un accord global :

Israël, Maroc.

CRITÈRES D'ÉVALUATION NOTES
Qualité de la soumission
Profil et expérience du gestionnaire du contrat
Profil de la personne chargée de la supervision quotidienne de l'équipe opérationnelle
Profil de l'équipe opérationnelle
Equipe Médicale : Médecin(s) Conseil(s) de l'assureur pour le suivi des accidents et/ou des maladies professionnelles
Expérience /capacité à coopérer avec un fournisseur (*) chargé des remboursements de soins de santé <i>*actuellement Henner</i>
Suivi et relance des assuré(e)s tous les 6 mois
Qualité et régularité des statistiques
Automatisation de la procédure de déclaration d'accidents
Relation avec les assurés (customer-experience), avec EUROCONTROL et avec le bureau liquidateur de la caisse maladie (actuellement Henner)
Diffusion d'information sur les droits, les procédures à suivre et diffusion d'une communication régulière (rappel et/ou campagnes de prévention)
Expérience dans le suivi de la performance (KPI & SLA)

L'offre la plus avantageuse sur le plan économique sera déterminée en fonction des éléments ci-après :

La note technique représente 60 % de la note globale, tandis que la note financière compte pour 40 % de celle-ci.

Date de clôture de l'appel d'offres :

10-04-2025 à 15 h 00 (HNEC – heure de l'Europe centrale)

Personne de contact :

Si vous souhaitez recevoir l'appel d'offres, veuillez lire la partie intitulée « informations importantes » ci-après et, pour toute question en rapport avec ce dossier, veuillez prendre contact avec :

Anca Dragomir

CF/AFS/PAR/PROC

Adresse de courrier électronique : anca.dragomir@eurocontrol.int

Tél. : +32 (0)2 729 3228

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'ensemble de la documentation relative à l'appel d'offres susvisé est disponible au format électronique (.pdf).

Si vous souhaitez obtenir cette documentation, veuillez lire et respecter attentivement les instructions suivantes :

1. Si vous êtes déjà enregistré(e) sur le portail des fournisseurs d'EUROCONTROL, vous pouvez chercher cet appel d'offres et ses documents dans la section « View Active Negotiations » du portail des fournisseurs.
2. Dans le cas contraire, veuillez suivre la procédure qui vous sera présentée sous : <https://www.eurocontrol.int/portal/new-supplier-portal>
3. EUROCONTROL n'assume aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, quant à l'exhaustivité, l'exactitude et/ou la rapidité de transmission des documents électroniques (ni en ce qui concerne les documents électroniques proprement dits).
4. Les offres doivent être envoyées par voie électronique et être faites dans le strict respect des instructions énoncées dans la documentation de l'appel d'offres.
5. Vous pouvez :
 - a) imprimer les documents électroniques ;
 - b) transmettre ces documents à d'autres destinataires, à condition de limiter cette diffusion aux seules personnes qui ont besoin d'en connaître la teneur (et de toujours en citer intégralement la source, à savoir EUROCONTROL) ;
 - c) utiliser une version imprimée de la documentation électronique relative à l'appel d'offres pour présenter une offre (en particulier le formulaire de dépôt d'une offre de prix, qui porte la référence « I-TSF-F »).
6. Vous ne pouvez pas :
 - a) modifier les documents électroniques, sauf pour y intégrer les informations requises ou les signer / cacheter aux endroits prévus à cet effet ;
 - b) transmettre ces documents à des tiers qui n'ont pas besoin d'en connaître la teneur ;
 - c) publier ces documents sur un site web, qu'il soit public ou privé ;
 - d) modifier la mention de leur auteur (EUROCONTROL) et/ou le symbole « tous droits réservés » (©) ;
 - e) transmettre ces documents sans en préciser la source.

Recommandation relative au respect de l'environnement
Afin de réduire la croissance exponentielle de la consommation de papier, nous vous prions de n'imprimer les documents électroniques reçus et/ou de ne demander des versions papier du dossier d'enquête de prix que si vous envisagez sérieusement de faire une offre.